



LE P'TIT THURACAIS

Journal trimestriel n°127 - Décembre 2022



LE MOT DU MAIRE

Depuis plusieurs années notre commune se porte candidate à l'éligibilité, par le Ministère de l'Intérieur, à la reconnaissance de Catastrophe Naturelle.

Cela concerne le Retrait et Gonflement Argile qui génère des fissures parfois très importantes sur nos maisons d'habitation.

Ces dernières années, nos dossiers ont été rejetés mais nous ne renonçons pas.

Les dégâts sur plusieurs habitations sont éloquentes et tragiques.

Aussi, afin de bénéficier des meilleurs arguments, nous appelons toutes celles et ceux qui ne l'auraient pas encore fait, à déposer en mairie un dossier avec photos.

Ces dossiers seront ensuite adressés à la Préfecture.

Merci de déposer votre dossier avant le 15 décembre, date de rigueur.

Bonne fin d'année !

Jean PROUZET

Dans cette édition

Édito	1	Vie intercommunale	8
Vie municipale	2-4	Retour en images	9-10
Vie des assos	4-5	État civil	11
Vie des écoles	6	Infos et numéros utiles	12
Conseil municipal	7		

À L'APPROCHE DE NOËL : SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE POUR LES ILLUMINATIONS...

À l'échelle de notre village, nous pouvons nous aussi à notre niveau contribuer à un effort de solidarité pour réduire notre consommation d'électricité durant les fêtes. C'est ainsi que le conseil municipal a changé d'orientation pour les illuminations des fêtes de fin d'année. Il a été convenu de limiter le nombre de motifs lumineux à deux endroits. L'exigence de sobriété ne va pas à l'encontre de la magie de Noël. Il faut la préserver et il est tout à fait possible de le faire autrement et de façon raisonnée.



C'est pourquoi, en lieu et place des motifs lumineux, les associations et les élus ont confectionné avec des matériaux provenant essentiellement de la récupération des ornements qui assureront la féerie et la fantaisie. Cette année, nous tenons également à nous démarquer pour égayer des secteurs excentrés de la commune qui ont pu, par le passé, être oubliés. Nous vous laissons les découvrir à partir du 3 décembre...

Sans l'usage de la fée électricité, avec la volonté et l'engagement du conseil municipal, et la mobilisation spontanée des bénévoles avec leur enthousiasme et leur créativité, cela a permis de préserver la féerie de Noël pour faire briller les yeux des enfants et des plus grands.

Monsieur le Maire, entouré de son équipe, remercie chaleureusement les associations pour leur implication et leur engagement, leur rôle a été primordial pour organiser, pour confectionner les décors et préserver, malgré le contexte, cette magie de Noël.



CONCOURS DE DÉCORATIONS DE NOËL

Nous invitons les thuracais à décorer également leurs maisons avec des objets de récupération et des motifs non lumineux.

Un concours est organisé pour cette occasion.

Un jury composé d'élus et d'habitants se déplacera la semaine de Noël pour élire les plus jolies d'entre-elles. Les gagnants du concours seront félicités lors des vœux à la population le 15 janvier 2023.

[Si vous souhaitez participer au concours ou faire partie du jury, merci de bien vouloir vous faire connaître auprès de la mairie.](#)



Les personnes âgées de plus de 75 ans recevront un petit cadeau. La municipalité le leur livrera à domicile la semaine du 19 décembre.

NOËL DES AINÉS



NOËL DES ENFANTS

Chers enfants, cette année, le Père Noël portera un cadeau aux enfants thuracais de moins de 11 ans à l'occasion d'une fête de Noël qui aura lieu le :



Samedi 10 décembre 2022

À 14 h 30

À la salle des fêtes

Vous êtes invités à participer à un spectacle qui sera suivi d'un goûter et de la remise du cadeau.

Afin de n'oublier aucun enfant, voici ci-après la liste des enfants qui recevront un cadeau. Si vous ne voyez pas le nom de votre enfant, merci de le signaler rapidement au secrétariat de mairie soit par téléphone au 05.53.87.32.75, soit par mail à l'adresse : mairiestjeandethurac@wanadoo.fr



NOM	PRÉNOM	DATE NAISSANCE
ABITBOL/CHAMBERT	ADAM	20/07/2022
SYMPHORIEN	ELEONORE	09/10/2022
ZAMBON		nov-22
PERIS	MAYA	01/06/2021
CHAMBERT	DEUSSUN	25/01/2021
PLANES	ALBAN	20/03/2021
HYACINTHE	GARANCE	22/04/2021
LEYSSALLE		2021
SYMPHORIEN	AUDELINE	11/05/2020
FRAMARIN SOCA	MILO	23/09/2020
DUZULIER	JEANNE	07/09/2020
BONFILS	NOAM	11/01/2019
JEAN-JEAN	ROXANE	24/06/2019
FERRER	ARTHUR	01/06/2019
RAVAIL	EDEN	30/09/2019
LALANDE	WARREN	05/10/2019
MACCALLI DOS SANTOS	LOLA	14/10/2019
LALANDE	WYATT	02/01/2018
SYMPHORIEN	AUGUSTE	28/03/2018
ERSFELD	LEA	28/03/2018
VADDÉ	LOIS	30/03/2018
BETHANCOURT	THEA	02/07/2018
DIEZ	ANNA	29/10/2018
HABARES	ROSE	03/11/2018
MADANI	AMINE	09/02/2017
ARDELET	MAXENCE	13/03/2017
PANISSARD	LILY-ROSE	18/04/2017
LEYSSALE	THEO	12/06/2017
DUBARD	ROSE	01/06/2017
GLORY CHABROL	CLEA	30/06/2017
BUJALSKI	ZHIVA	19/09/2017
BEYENS ORLIAC	LOUISE	30/09/2017
GIRAUDO	ARIA	23/10/2017
PLANES	ROMANE	23/10/2017
HAMELIN ROCHE	MARIN	12/12/2017
BOURRET	MAXIME	25/05/2016
GUERAIBIA	ELI	02/04/2016

NOM	PRÉNOM	DATE NAISSANCE
VINGADASSAMY	ANA	12/06/2016
VINCENT	VICTORIA	12/07/2016
ZAMBON	CAPUCINE	26/08/2016
JEAN-JEAN	CASSANDRE	14/12/2016
ÉTIENNE	LAIS	10/02/2015
CLAVEL	LOUIS	19/03/2015
DIEZ	HUGO	09/05/2015
BETHANCOURT	LUCIEN	19/08/2015
BELFKIH	MAELLE	25/08/2015
LADEVÈZE	AUBIN	18/11/2015
FERRER	JULES	18/11/2015
VADDÉ	YANNIS	02/02/2014
CHENAIS	LIAM	19/05/2014
ERSFELD	LOU	24/06/2014
FRAMARIN SOCA	PAUL	31/07/2014
BÉGARDS	BAPTISTE	19/08/2014
DOUTRELEAU	CHARLOTTE	01/10/2014
MADANI	IHSAN	31/10/2014
BURET	GABIN	27/11/2014
ZAMBON	LOLA	27/11/2014
ROQUIER	ROBIN	02/07/2013
MUSSOLIN	ENZO	30/06/2013
MUSSOLIN	CURTIS	30/06/2013
TRAUQUET	EMY	19/08/2013
VINGADASSAMY	NOAH	30/08/2013
MACCALLI	THEO	17/07/2013
BOUDIT	CHARLIE	03/12/2013
BELFKIH	MEDHI	20/01/2012
DECAUNES	NOELI	03/02/2012
GUERAIBIA	ARI	29/03/2012
ARDELET	ANOUK	05/04/2012
BOUCHERAT	MAËL	19/04/2012
CARRIER PANISSARD	ANNA	25/04/2012
HYACINTHE	JOSELIN	09/06/2012
FRAMARIN SOCA	TEO	03/10/2012
GLORY CHABROL	MATHIS	22/10/2012
PERIS	ROMAIN	24/10/2012
LEYRELOUP	JADE	16/12/2012

VOEUX À LA POPULATION

**Dimanche 15 janvier 2023
à 11 h 00 à la salle des fêtes**



Ce sera l'occasion :



- d'accueillir les nouveaux propriétaires thuracais avec un cadeau
- de récompenser les plus belles décorations de Noël

Merci de vous faire connaître auprès de la mairie.



MESSES DE NOËL

Les messes de Noël seront célébrées uniquement en la **Basilique Notre Dame de Bon Rencontre**, église la plus grande de la paroisse :

**Le 24 décembre à 18 h et à 20 h
et
le 25/12 à 10 h 30**

Si la situation sanitaire ne permettait plus de programmer les voeux, nous vous tiendrons informés.

► ► VIE DES ASSOS

Randonnée nocturne « Mamie Jeannette » de l'Association Culturelle et Sportive Thuracaise



Comme tous les ans, l'ACST47 a organisé le samedi 5 novembre dernier la traditionnelle randonnée nocturne de 8 kilomètres. 72 personnes ont participé à cette manifestation par un temps clément et une très bonne ambiance.

La soirée s'est clôturée par un repas bien garni (soupe à l'oignon, flageolets, saucisses grillées et tarte aux pommes). Merci aux cuisinières et cuisiniers et à tous les membres de l'association qui ont permis à tous les participants de passer une soirée très conviviale.

À l'année prochaine !

Le Président, **Gérald BORTOLUSSI**



MANIFESTATIONS À VENIR



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE

Judi 15 décembre 2022 à 12 h

Fête de Noël



L'APE organise une fête de Noël à la salle des fêtes de Saint Romain le Noble avec les enfants des écoles maternelles et primaires.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ DES FÊTES

Vendredi 16 décembre 2022 à 20 h 30

À l'ordre du jour :

- * Renouvellement du Bureau
- * Officialisation du calendrier des festivités 2023

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la réunion.

COMITÉ DES FÊTES

Décembre 2022

Collecte de jouets et livres

Jusqu'au 17 décembre, la population est invitée à déposer **des jouets et livres** de seconde main à la mairie (aux heures d'ouverture) ou à la salle des associations (de 17h à 18h30, sauf le mercredi).

Cette collecte sera remise à l'association agenaise « les Blouses Roses », qui intervient auprès des enfants hospitalisés et des personnes âgées en Ehpad.



Dimanche 22 janvier 2023 à 12 h

Repas de l'Épiphanie

Rendez-vous à la salle des fêtes pour fêter l'Épiphanie.

Au menu : Tartiflette, salade verte, galette des rois et café (boissons non comprises)

Tarif : 12 € adultes et 6 € enfants – 6ans

Réservation obligatoire au 06 71 03 79 76



LE COMITÉ DES FÊTES et L'APE

Dimanche 26 février 2023 à 14 h

Carnaval

Les deux associations s'associent pour fêter le **CARNAVAL** à la salle des associations.

Au programme : défilé autour de l'école, élection du plus beau char (sur inscription),

boum des enfants, brûlage de Monsieur Carnaval, goûter.



À SAINT-JEAN-DE-THURAC : CE2/CM1/CM2

PROJET THEA

Dans le cadre de notre **projet théâtre avec l'OCCE**, une brigade de lecture composée de comédiens est intervenue à l'école ce mercredi 23 juin. Durant cette intervention les enfants ont pu assister à **des lectures offertes** d'extraits d'œuvres de l'auteur **Philippe Gauthier**.

Une **rencontre avec l'auteur** sera organisée dans le courant du mois d'avril. Ce sera l'occasion pour les enfants d'échanger de vive voix avec lui.

Tout au long de l'année scolaire nous travaillerons l'expression scénique afin de préparer **une restitution sur scène** d'un extrait d'une œuvre de P. Gauthier. **Une comédienne professionnelle** interviendra sur 6 séances afin de nous aider à finaliser ce projet. **Une sortie au théâtre municipal d'Agen** pour assister à **une représentation du spectacle « ALI BABA »** de P. Gauthier, sera également programmée dans le courant du mois de mars 2023. Et à la fin de l'année, courant juin, les enfants se produiront sur la scène de l'espace François Mitterrand à Boé.

Un joli projet, riche en apprentissages et qui fera peut-être émerger quelques vocations...



ET PLOUF...

Les enfants des classes cycle 2 de St Romain le Noble et cycle 2 et 3 de St Jean de Thurac ont la chance de pouvoir se rendre chaque jeudi matin à la piscine Aquagold de Golfech dans le cadre de l'apprentissage du « savoir nager ». Les enfants attendent avec impatience la dernière séance programmée le 1^{er} décembre pour pouvoir profiter du toboggan, du plongeoir et du spa. Mais en attendant, ils restent concentrés sur leurs objectifs !

Un grand merci à l'équipe de la piscine ainsi qu'aux parents qui nous ont accompagnés tout au long de la période.



Le Conseil Municipal, réuni le **mardi 14 juin 2022 à 20h30** à la mairie :

- valide la convention **avec l'association "Les Amis du RPI"** avec Saint Nicolas de la Balerme pour le centre de loisirs (à l'unanimité)
- décide de maintenir **la publication des actes de la collectivité par voie d'affichage** (à l'unanimité)
- valide **le montant du Fonds de Solidarité Territorial de l'Agglomération d'Agen** pour la réfection de la route de la Résistance et des travaux d'aménagement de la cantine et de la toiture de l'école à 17 900 € (à l'unanimité)
- valide **la modification simplifiée du PLU** (à l'unanimité)

Le Conseil Municipal, réuni le **mardi 30 août 2022 à 20h30** à la mairie :

- approuve **le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)** qui a évalué les montants des charges financières dévolue à l'Agglomération d'Agen et à la mairie (à l'unanimité)
- valide **le montant de la redevance d'occupation des sols d'Orange à 853,40 €** (à l'unanimité)
- valide **la délégation de signature à la secrétaire de mairie Magalie DESTAMPES pour les courriers recommandés et les copies d'actes** (à l'unanimité)
- modifie **le tableau des effectifs** pour ajouter l'emploi de deux CDD d'un an à la cantine et à la garderie (à l'unanimité)

Le Conseil Municipal, réuni le **mercredi 19 octobre 2022 à 20h30** à la mairie :

- approuve **l'engagement de 25 % des dépenses d'investissement de 2022 avant le vote du budget 2023** (à l'unanimité)
- valide **la liste des dépenses inférieures à 500 € à imputer à la section d'investissement pour l'année 2023** (à l'unanimité)
- valide **l'encaissement des chèques suite à la vente du vide boîte de nuit** (à l'unanimité)
- nomme **les délégués au SIVU Chenil : Brigitte FRAMARIN SOCA titulaire et Francis NOLET suppléant** (à l'unanimité)
- nomme **Guy GRIALOU correspondant défense et secours** (à l'unanimité)
- valide **la modification des statuts de Territoire Énergie 47** (à l'unanimité)
- approuve **la convention à signer avec le CONSIL 47** (à l'unanimité)

Le Conseil Municipal, réuni le **mardi 15 novembre 2022 à 20h30** à la mairie :

- approuve le PV du conseil municipal du 30/08/2022 (à l'unanimité)
- approuve le PV du conseil municipal du 19/10/2022 (à l'unanimité)
- valide **les allocations de contribution définitives en fonctionnement et investissement** (à l'unanimité)
- valide **la convention de maintenance du site internet avec la société Anthoweb** (à l'unanimité)
- valide **l'encaissement d'un chèque suite à une vente de spots lumineux de la boîte de nuit** (à l'unanimité)
- valide **la décision modificative n°1** du budget 2022 (à l'unanimité)
- décide **de lancer l'étude de la rénovation de la salle intergénérationnelle** pour faire les demandes de subventions (à l'unanimité)
- valide l'extinction partielle de l'éclairage public de 23h à 6h proposée par l'Agglomération d'Agen sous la condition que l'Agglomération d'Agen finance les horloges nécessaires à cette opération (à l'unanimité)

Déploiement des bacs de collecte

À compter du mois de janvier 2023, les communes de l'ancienne PAPS dont faisait partie notre village pourront intégrer les nouvelles méthodes de tri engagées par l'Agglomération d'Agen. Les objectifs étant de mieux trier et plus trier pour diminuer le tonnage des ordures ménagères du territoire.

Du 23 au 28 janvier 2023 les bacs de collecte seront distribués en porte à porte par les agents de l'Agglo.

Un **guide du tri 2023**, qui reprend toutes les nouvelles consignes de tri, ainsi **qu'une documentation sur le nouveau compte usager** vous seront également remis.

Dès l'inscription sur le compte usager, les habitants pourront :

- ◆ Suivre le nombre de levée de leur bac d'ordures ménagères
- ◆ S'inscrire pour obtenir un accès en déchèterie, en renseignant leur numéro de plaque d'immatriculation ou le numéro de leur véhicule de location
- ◆ S'inscrire pour le retrait de leurs encombrants
- ◆ Louer une benne pour le retrait de leurs déchets verts
- ◆ Faire réparer leurs bacs de collecte
- ◆ Gérer leurs réclamations



**DÈS LE 2 JANVIER 2022
DISTRIBUTION DE BACS
DE COLLECTE
(ordures ménagères
et emballages)**

En porte à porte sur le territoire de la PAPS (Porte d'Aquitaine en Pays de Serres)

www.agglo-agen.net

N°Vert 0 800 77 00 47
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Attention, le ramassage des ordures ménagères en bac se fera tous les 15 jours selon le calendrier de collecte que vous pourrez télécharger sur le site www.agglo-agen.fr rubrique particuliers/calendriers de collecte ou récupérer en mairie.



Le ramassage des emballages en bac jaune se fera également tous les 15 jours, intercalé avec le ramassage des ordures ménagères.

Si besoin, le dépôt des ordures ménagères et des emballages pourra également se faire dans les points d'apport volontaire.

Collecte des sapins de Noël

L'Agglomération d'Agen lance sa 2^{ème} édition de la collecte de sapins sur l'Agglomération.

Sont acceptés :

**LES SAPINS NATURELS SANS POT,
NI DÉCORATION, NI SAC EN PLASTIQUE**

Les sapins collectés seront broyés et valorisés en paillage ou en compost.

Interdiction de déposer les sapins devant sa porte.



**DU LUNDI 2 JANVIER
AU DIMANCHE 22 JANVIER INCLUS**

**COLLECTE
DE SAPINS**

Un emplacement réservé sera installé à l'angle du cimetière du côté de la rue du Pigeonnier

Repas de quartier « des gens de Garonne »

Le 3 septembre dernier avait lieu le repas de quartier dit « Des gens de Garonne ». C'est avec ferveur que pratiquement tous les habitants des lieux dits « A Guillemis, A Mary, Au Treil, Au Noble » ont répondu présents. Ce fut un moment de partage sans pareil, de la doyenne du quartier aux nouveaux arrivants. Chacun avait apporté des mets authentiques et surtout sa bonne humeur et sa gentillesse.

C'est autour de tables et de bancs prêtés par la Mairie, que nous remercions vivement, que nous nous sommes retrouvés à plus de 40 personnes jusqu'à tard dans la douce nuit du bord de Garonne.

C'était notre première fois... il y en aura d'autre...

Alors rendez-vous l'année prochaine.



Vide boîte de nuit « Le Château »

Le 25 septembre dernier la mairie mettait en vente l'ensemble des objets présents dans la boîte de nuit. Pris d'assaut par les amateurs, nostalgiques et professionnels de la musique, la quasi-totalité des articles a été vendue.

Le midi, le Comité des fêtes a proposé un repas à une cinquantaine de gourmands.

La municipalité remercie l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré pour que cette vente puisse se faire.



Ce n'est qu'un au revoir...

Le 14 octobre dernier, la mairie a organisé un pot de départ en l'honneur d'Agnès, cantinière, et Isabelle, secrétaire de Mairie, qui sont parties vers de nouvelles collectivités.

Pour l'occasion, le Maire leur a remis un joli cadeau autour d'un apéritif convivial.

Bonne route à toutes les deux !



Cérémonie du 11 novembre

L'Armistice a été célébré le 11 novembre dernier. Pour l'occasion, la population, quelques enfants et le maître d'école se sont réunis autour du monument aux morts pour chanter la Marseillaise.





Trois Thuracais bien connus dans le village nous ont quittés ces derniers jours.

Bernard DOUZIECH, à l'âge de 66 ans, installé dans St Jean depuis 1982, il jouissait de l'estime de tous. Ancien artisan électricien de la commune, passionné de nature, Bernard était membre du Fusil Thuracais. À son épouse Monique, à ses enfants Clément et Louise, nous présentons l'expression de nos plus sincères condoléances.

Ginette CASTEX, épouse PUJOLADE, la maman de notre collègue et amie, Marielle, est décédée dans le courant du mois d'octobre.

Née à St Jean de Thurac au début des années 30, elle a fréquenté l'école du village et a toujours vécu dans sa maison de Lascostes.

À Gaston, son mari, et à Marielle nous présentons nos plus sincères condoléances.

Jacqueline GUILLAUME, épouse CURTAROLO, est décédée la semaine dernière.

C'était la meilleure amie de Ginette PUJOLADE partie, un mois tout juste avant elle.

Veuve depuis 4 mois, Jacqueline, née à St Jean sur le coteau de Lafitte était elle aussi uneoureuse de notre village.

À Nancy et Joël, ses deux enfants, nous présentons nos plus sincères condoléances.



💎 Le 10 septembre 2022, **Émilie CIOLFI et Mickaël LEYRELOUP** se sont dit oui à la mairie et à l'église de Saint Jean.

Nous leur souhaitons toute un vie de bonheur !

▶ ▶ INFOS ET N° UTILES



MAIRIE

Tél : 05.53.87.32.75 - Mail : mairiestjeandethurac@orange.fr
Site Internet : www.saintjeandethurac.fr (en cours de refonte)
Ouverture : lundi et jeudi de 8h30 à 12h30
mardi de 13h30 à 17h
vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

DÉCHÈTERIES

Boé, Brax, Castelculier, Colayrac St Cirq, Dondas, Fals, Foulayronnes, Pont du Casse, Le Passage d'Agen.
Les horaires et coordonnées sont disponibles sur le site de l'Agglo www.agglo-agen.net, rubrique collecte des déchets, particuliers.

AGGLOMÉRATION D'AGEN

Adresse : 8 rue André Chénier 47000 AGEN
Tél : 05.53.69.68.67
Site internet : www.agglo-agen.net

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DESTINATION AGEN

Adresse : 38 rue Garonne 47000 AGEN
Tél : 05.53.47.36.09
Site internet : www.destination-agen.com

SERVICE DES EAUX : SAUR

Points d'accueil : MONFLANQUIN, DURAS,
CASTILLONNÈS et STE LIVRADE S/LOT
Service client : 05.53.72.01.10
Urgences : 05.53.72.01.09

ENEDIS

Dépannage : 09.72.67.50.47

ASSISTANTES SOCIALES

MME FURLAN : 05.53.98.62.38
MME SUREAU : 05.53.98.62.56

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU 15
POLICE 17
POMPIERS 18
ALLO ENFANCE MALTRAITÉE 119
VIOLENCE FEMME 3919
APPEL D'URGENCE EUROPÉEN 112
CENTRE ANTI POISON 05.56.96.40.80

Signal d'alerte en cas de danger imminent (inondation par exemple)

Émis par les sirènes, c'est un son montant et descendant. L'alerte : 3 séquences d'1 minute et 41 secondes, séparées par un silence. Fin de l'alerte : son continu de 30 secondes.

Les essais mensuels 1 séquence d'1 minute et 41 secondes tous les 1^{ers} mercredis du mois.

Rédacteur en chef : **Jean PROUZET** - Conception : **Brigitte FRAMARIN SOCA**

Rédaction : **le conseil municipal**

Si vous souhaitez partager une information sur ce bulletin municipal ou bien transmettre vos suggestions, envoyez un mail **au plus tard le 17/02/2023** à **communication@saintjeandethurac.fr**